



Association pour l'avenir des diffuseurs de Presse
Monsieur Michel MARINI
77, route des Mouilles
74400 CHAMONIX MONT-BLANC

Paris, le 8 juin 2017

Cher Monsieur,

Votre courrier a retenu toute mon attention et appelle de ma part un certain nombre de points d'attention. Sur un plan institutionnel, vous voudrez bien laisser aux Administrateurs de Presstalis la responsabilité de remplir leur mission au sein du Conseil en toute sérénité ; je vous rappelle que ce Conseil, dans son écrasante majorité, est issu des deux Coopératives d'Editeurs propriétaires à 100 % de la société de messagerie.

Sur un plan opérationnel, je souhaite opérer une distinction entre trois points :

- ce qui relève de la dénonciation calomnieuse, à savoir les accusations de manipulation de la part de Presstalis auxquelles vous faites allusion,
- ce qui relève de la sous-information des Administrateurs de Presstalis. Vous semblez oublier que le Conseil d'Administration de Presstalis se réunit tous les mois, et que les Conseils de Coopératives siègent 7 à 8 fois par mois. Ils peuvent s'appuyer sur une Commission Commerciale et Logistique composée de 24 Directeurs de diffusion dont beaucoup disposent d'équipes terrain ou sous-traitent avec des sociétés de services.
- ce qui relève des dysfonctionnements importants dans la distribution que nous avons rencontrés en avril et dont nous avons été informés. Ceux-ci ont eu pour cause principale la mise en place d'APS Planification et des bugs dans le référentiel Réseau. La Commission Commerciale et logistique, présidée par M. Serge HAYEK, Directeur Commercial Réseau de Prisma Media, a été chargée de suivre avec la plus grande vigilance la résolution de ces dysfonctionnements.

Plus généralement, vous n'êtes pas sans imaginer que les Editeurs sont parfaitement conscients que les ventes du Réseau constituent leur chiffre d'affaires. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à améliorer la prestation logistique de Presstalis et la traçabilité d'une part, l'interactivité avec les diffuseurs via la création du Portail Diffuseurs.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hubert CHICOU

Président